

**ROLLE** Malgré un consensus politique inédit entre des membres de l'UDC et du groupe rose-vert, il n'y aura pas de quota sur les logements d'utilité publique. Une interpellation a été rejetée.

## La crise du logement réunit les partis

JOCÉLYNE LAURENT  
jlaurent@lacote.ch

La motion suprapartisane «Pour que Rolle se dote d'une véritable politique du logement» – déposée mardi soir et cosignée par Arthur Petit (UDC) et les socialistes Pierre-François Charmillot et Patrick Bréchon – a suscité un débat nourri entre exécutif et organe délibérant, lui-même partagé sur la question. Les motionnaires proposaient de viser un taux moyen de 25% de logements d'utilité publique sur l'ensemble des projets immobiliers en cours de réalisation (Gare Nord-Schenk, Sous-Bellefontaine, Grandes-Buttes/Jardins et Les Vignes), estimant que peu de logements à loyer abordable y étaient prévus. Ils ont qualifié la situation sur le territoire rollois de «préoccupante du point de vue de la diversité de l'offre de logements à louer.» Et Pierre-François Charmillot d'ajouter: «Notre ville a la moyenne des loyers mensuels la plus élevée du canton.»

Finalement, la motion, transformée en interpellation, moins contraignante, a été balayée par les conseillers. Un refus qui a reflété la traditionnelle polarisation gauche, droite – hormis le soutien à la motion du parti

agrarien, initiée par un de ses membres, et la désolidarisation de quelques membres du parti socialiste. «L'idée est excellente, si ce n'est qu'elle bloque tout ce que la Municipalité s'est donné la peine de faire jusqu'à maintenant. Faisons-lui confiance», a affirmé Richard Lecoultre. Le socialiste proposait de soumettre à nouveau cette mesure une fois les projets en cours terminés. «Je fais entièrement confiance à la Municipalité sur sa politique du logement», a déclaré Giorgio Micello (PLR) en son nom et au nom de son groupe.

### L'art du compromis

«La Municipalité est très attentive à cette problématique», a répondu à plusieurs reprises Jean-Noël Goël. Le syndic a rappelé à cet effet que la Commune avait accordé un droit de superficie en faveur de la Société coopérative d'habitation de Rolle et environs au Maupas. Mais les représentants de l'exécutif ont opposé à l'idéal des arguments techniques, routiers et collectifs. Pour ce qui est du plan de quartier Grandes-Buttes/Jardins, les conventions sont en cours de négociation. Françoise Tecon-Hebeisen a exprimé sa crainte que, si la motion était acceptée, elle gênerait, voire mettrait en péril tous les projets en cours. Sans remettre



Des élus souhaitent que le quartier Gare Nord-Schenk prévoie davantage de loyers modérés. C.CHE ARCHITECTURE ET DESIGN

raient consacrés à des logements sociaux, sans compter les accords sur la participation aux frais d'équipements techniques, routiers et collectifs. Pour ce qui est du plan de quartier Grandes-Buttes/Jardins, les conventions sont en cours de négociation. Françoise Tecon-Hebeisen a exprimé sa crainte que, si la motion était acceptée, elle gênerait, voire mettrait en péril tous les projets en cours. Sans remettre

en cause le bien-fondé d'une politique du logement, la municipale a estimé qu'il s'agissait d'une longue étude, portant sur plusieurs années.

Interpellée sur l'exemple de Migros qui n'a pas réalisé de logements à loyer abordable, malgré des promesses, Françoise Tecon-Hebeisen a admis: «Clairement, on apprend de ses erreurs», expliquant que le promoteur avait exprimé la volonté

d'en réaliser sans qu'aucune convention ne soit signée. «Aujourd'hui tout est conventionné et signé avant les mises à l'enquête», a-t-elle affirmé.

L'élue place quelque espoir dans le projet en cours, au niveau cantonal, qui vise à prévoir des quotas de logements d'utilité publique: «Ces mesures, si elles entrent en vigueur, donneront aux communes des moyens légaux qui leur font actuellement défaut.»

### ROLLE

#### Priorité aux bus

«Rassurez-vous, cela ne sera pas comme à Nyon!», lançait Cédric Echenard aux conseillers. Le municipal en charge des travaux a présenté mardi soir le nouveau système de priorisation des bus (régionaux et Green Bus Rolle) qui entre en vigueur ce vendredi. Ce système de détection permet de donner la priorité aux transports publics. Les deux premiers carrefours équipés de feux prioritaires se situent aux intersections de la route de la Vallée avec la place de la Gare (côté Jura des voies CFF) et avec l'avenue de la Gare (côté lac). En plus de l'amélioration pour les transports publics, la priorisation des bus permet de modérer la vitesse sur la route de la Vallée, tout en fluidifiant le trafic. La nuit, le système est en phase de repos. En parallèle, les piétons disposeront de quatre traversées sécurisées et prioritaires sur la route de la Vallée, à l'avenue de la Gare et à la place de la Gare.

Lors de la séance de mardi, les conseillers ont approuvé à une large majorité la demande de crédit pour l'installation d'un même carrefour à feux prioritaires pour les transports publics à l'intersection des routes de Genève et de Gilly. Le projet, devisé à 223 000 francs, devrait être opérationnel en août, en même temps que la fin des travaux dans la Grand-Rue. La mise en œuvre de ces mesures s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des transports publics régionaux et urbains du district, d'où une clé de répartition financière entre région et commune. ● JOL

**ROLLE** Le projet d'agrandissement du port se concrétise. Les conseillers devront bientôt voter un crédit de construction.

## Un investissement pour la commune et les futurs usagers

Tel un gros bateau qui avance lentement mais sûrement, le projet d'agrandissement du port de Rolle fait son chemin. Il avait déjà fait l'objet d'études de la part des autorités de la précédente législature. En 2010, la mise à l'enquête du plan partiel d'affectation «Port Ouest» avait suscité une vague d'oppositions. Puis, le canton avait contraint l'exécutif à mener en parallèle l'étude de l'extension du port et la réhabilitation du Jardin anglais. Depuis la dernière mise à l'enquête des deux objets, la Municipalité a revu sa copie et modifié plusieurs points.

Mardi, la municipale Josephine Byrne Garelli et Serge Gambarasi, chef des services

techniques, ont présenté aux conseillers les ultimes contours du projet d'agrandissement et de rénovation du port. Actuellement il offre 310 places. La capacité du nouveau port sera de 442 places et de 20 places visiteurs, grâce à une réorganisation de l'espace et des infrastructures.

### Un droit de boucle à Rolle

L'ancienne digue sera démolie et une nouvelle, plus au large, sera construite, permettant la réorganisation des places d'amarrage à l'intérieur du port, en rallongeant l'ensemble des pontons. L'avant-digue et celle côté Genève seront également rénovées. Parmi les principaux changements par rapport à la



La rénovation du port et son extension portera sa capacité à 442 places et 20 places visiteurs. L'objectif: une réalisation pour 2016. ARCHIVES LA CÔTE

première mouture figure le déplacement de la pompe à essence et de celle pour les eaux usées. Le projet est devisé à 10 460 000 francs.

Josephine Byrne Garelli a également évoqué le nouveau règlement, entièrement toiletté et présentant plusieurs nouveautés, à l'image du droit de boucle (qui correspond à une caution versée à titre de participation à l'investissement pour la création et l'entretien d'une place d'amarrage). «Un des objectifs du toilettage du règlement est de continuer à assurer une mixité au niveau des utilisateurs du port, avec petits bateaux de pêche ou plus grandes embarcations», a expliqué Josephine Byrne Garelli, justifiant

ainsi les modifications à la hausse de la taxe annuelle, de location et l'introduction du droit de boucle. L'idée étant de prévoir une progressivité des tarifs en fonction des catégories de bateau et de la provenance des navigateurs.

«L'objectif est de vider le port de ses embarcations début septembre afin que l'ensemble des travaux soit réalisé en avril ou en mai de l'année suivante. On espère que le nouveau port sera prêt pour la saison 2016», a relevé Serge Gambarasi.

La présentation du préavis ne prévoyant de fait pas de débat, difficile de savoir si le projet rollois suscitera autant de remous que celui de ses voisins. ● JOL